

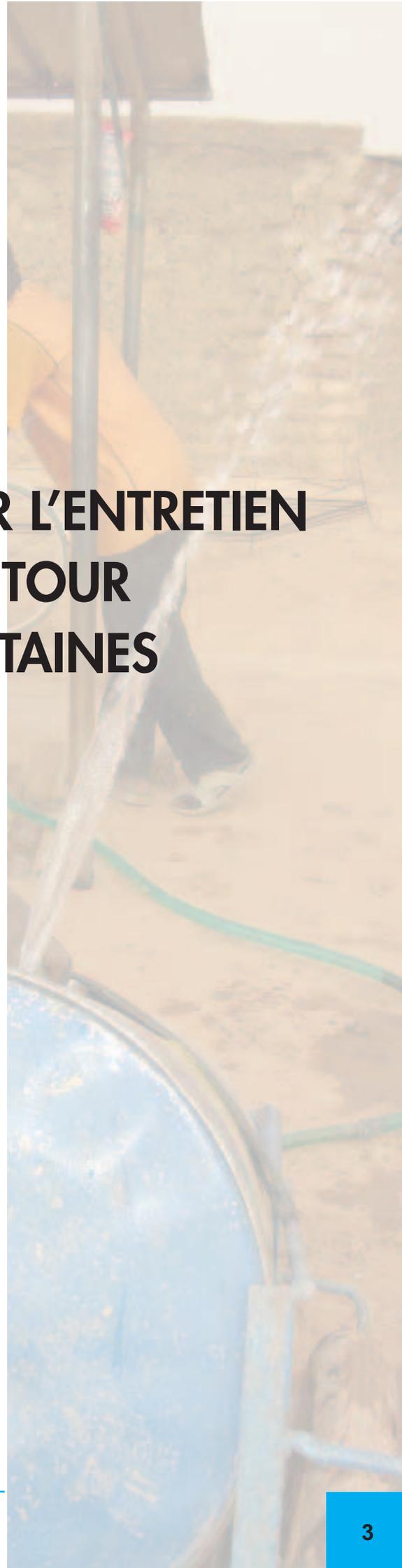


# ENTRETIEN ET HYGIENE AUTOUR DES BORNES FONTAINES



**GUIDE TECHNIQUE**

# **GUIDE TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN ET L'HYGIÈNE AUTOUR DES BORNES FONTAINES**



Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) – ONU HABITAT  
441, rue Naaba Kiba Boulsa, Wayalghin, Ouagadougou.  
03 BP 7112 Ouagadougou 03 – BURKINA FASO  
Tél. : + 226 50 36 62 10/11 – Fax: +226 50 36 62 09  
E-mail : [reseaucrepa@reseaucrepa.org](mailto:reseaucrepa@reseaucrepa.org)

**Coordination :**

Clara Woba Gnakou

**Mise en page et impression**

Studio Yipin créations - Ouagadougou  
+ 226 50 31 23 20 / + 226 70 20 65 38

**Copyright 2008 par le Centre régional pour l'eau potable  
et l'Assainissement à faible coût (CREPA)**

ISBN : 978-2-917070-06-2

# SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Remerciements.....	6
Avant propos.....	7
Sigles et abréviations.....	4
Rappel des engagements.....	5
Composantes d'une borne-fontaine.....	6
Respect des heures d'ouvertures et de fermeture des bornes-fontaines.....	7
Gardons propres les abords des bornes-fontaines .....	8
Hygiène corporelle du fontainier.....	9
Flaques d'eau et boues aux alentours des bornes-fontaines.....	10
Pratiques interdites.....	11
Propreté des tuyaux de distribution d'eau.....	14
Drainage des eaux usées vers le puisard de la borne-fontaine.....	15
Aménagement de l'aire de desserte d'eau de la borne-fontaine.....	16
Remplissage excessif des récipients.....	17
Moyens de transport d'eau.....	18
Echanges avec la clientèle.....	19
Sanctions prévues.....	19
Engagements des Gérants et Fontainiers.....	20
Eau potable de qualité.....	20
Numéro vert de l'ONEA.....	21

## REMERCIEMENTS

---

*Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide technique.*

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

**ONEA:** Office national de l'eau et de l'assainissement

**CREPA:** Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût

**VEQAD:** Vendeur d'eau dans les quartiers défavorisés

**BF:** Borne-fontaine

**ONU - Habitat:** Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains

## AVANT PROPOS

Les difficultés d'approvisionnement en eau potable et l'insuffisance d'infrastructures d'assainissement sont des problèmes majeurs pour la plupart des grandes villes africaines.

Plusieurs institutions tentent de contribuer à la résolution de ces difficultés. Au Burkina Faso, L'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) construit des bornes-fontaines (BF) pour fournir de l'eau potable aux populations défavorisées n'ayant pas les moyens d'installer un branchement particulier. La maintenance et l'entretien d'une BF sont du ressort du gérant qui a signé un contrat de gérance avec l'ONEA.

Cependant, il est constaté que plusieurs BF sont mal entretenues et dans un état insalubre, où le problème d'hygiène est récurrent.

Pour aider les vendeurs d'eau dans les quartiers défavorisés (VEQAD) à assainir les alentours des points d'eau, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) à travers le programme « l'eau pour les villes Africaines » ont élaboré un guide technique relatif à la maintenance et à l'entretien des bornes fontaines.

L'intérêt de ce guide technique est la traduction des acquis des sessions de formation organisées au profit de 108 gérants de Borne fontaine, fontainiers et pousse poussiers sur les aspects d'hygiène autour des bornes-fontaines.

Ce guide qui est donc, un outil de conseils et d'informations a pour objectif d'accroître les connaissances des VEQAD sur les aspects clés de l'hygiène de l'eau et de l'assainissement autour de leurs ouvrages d'eau potable dans un langage compréhensible par les gérants de bornes fontaines, fontainiers et pousse poussiers.

*« L'eau est source de vie mais le manque d'hygiène de l'eau est source de maladies »*

## RAPPEL DES ENGAGEMENTS

( Extrait du contrat de gérance d'une borne-fontaine )

Le **GERANT** s'engage :

- ◆ à payer régulièrement ses factures d'eau et dans un délai de trois (03) jours suivant le relevé du compteur;
- ◆ à respecter strictement les tarifs d'eau fixés par note de service du Directeur Général de l'ONEA;
- ◆ à livrer l'eau à la clientèle de façon continue sauf dispositions réglementaires contraires;
- ◆ à respecter les règles d'hygiène de salubrité et d'assainissement aux abords de la borne-fontaine;
- ◆ à balayer et à nettoyer la borne-fontaine elle-même;
- ◆ à remblayer toutes les flaques d'eau aux alentours de la borne-fontaine;
- ◆ à nettoyer régulièrement et garder propres les tuyaux de distribution en ne les déposant pas par terre;
- ◆ à éviter le remplissage excessif des récipients pouvant entraîner de la boue aux alentours de la borne-fontaine;
- ◆ à interdire toutes activités pouvant entraîner un état insalubre de la borne-fontaine telles que la lessive, la vaisselle, le lavage d'engins, et l'abreuvement d'animaux;
- ◆ à assurer personnellement la gérance de la borne-fontaine;
- ◆ à régler les pénalités de retard fixés à 10 % des encaissements en cas de non respect des délais de règlement des factures;
- ◆ à servir de canal de transmission d'informations techniques à l'endroit de la clientèle.

## COMPOSANTES D'UNE BORNE FONTAINE

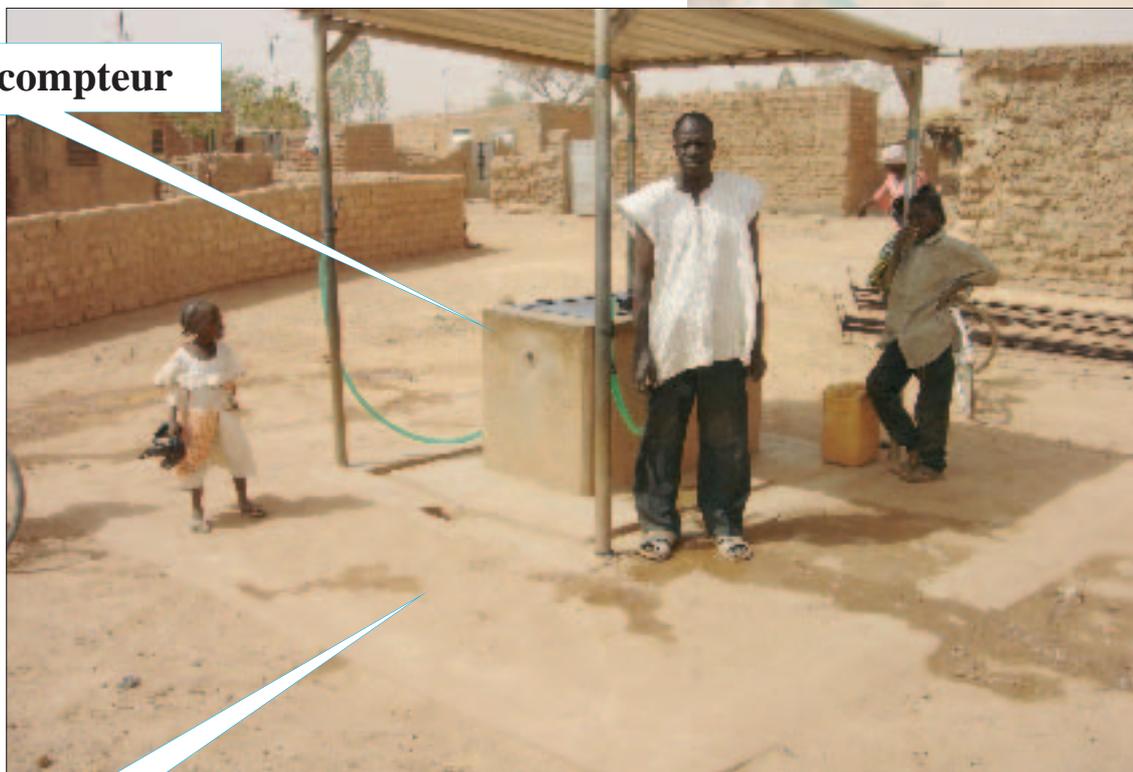


**Le compteur**



**La vanne d'arrêt**

**Le local compteur**



**Aire de desserte d'eau**

## RESPECT DES HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES BORNES-FONTAINES



*Les femmes et filles puisent de l'eau chaque matin et soir pour les besoins quotidiens de la famille.*



*Pour cela, soyons disponibles en respectant les heures d'ouverture et de fermeture des bornes-fontaines !*



**Ouverture de la borne-fontaine à 6h00 ou 6h30 selon le lever du soleil**

**Fermeture de la borne-fontaine à 18h ou 18h30 selon le coucher du soleil**



*Exceptionnellement, en fonction de la disponibilité de l'eau, ces heures peuvent être modifiées !*

## GARDONS PROPRES LES ABORDS DES BORNES-FONTAINES



**Ne jetez pas vos ordures  
ménagères à proximité  
des BF.**

**Eviter que  
les abords de  
votre  
borne-fontaine  
ne deviennent  
un dépotoir.....  
prenez-y garde.**





**- Balayez les abords de votre borne-fontaine chaque matin avant l'ouverture.**

**- Et envoyez les ordures à la décharge ou abonnez-vous à une société de collecte d'ordure.**

**Gardez vos bornes fontaines et leurs alentours toujours propres.**



## HYGIÈNE CORPORELLE DU FONTAINIER



**Le fontainier doit :**

- **se laver chaque matin après le nettoyage de la BF;**
- **porter une tenue propre;**
- **avoir ses mains toujours propres.**

# FLAQUES D'EAU ET BOUES AUX ALENTOURS DES BORNES-FONTAINES

Vaisselle



Lavage de véhicules



Lavage de motos



Lessive



**CAUSES**

Remplissage excessif de récipients



Regard mal entretenu

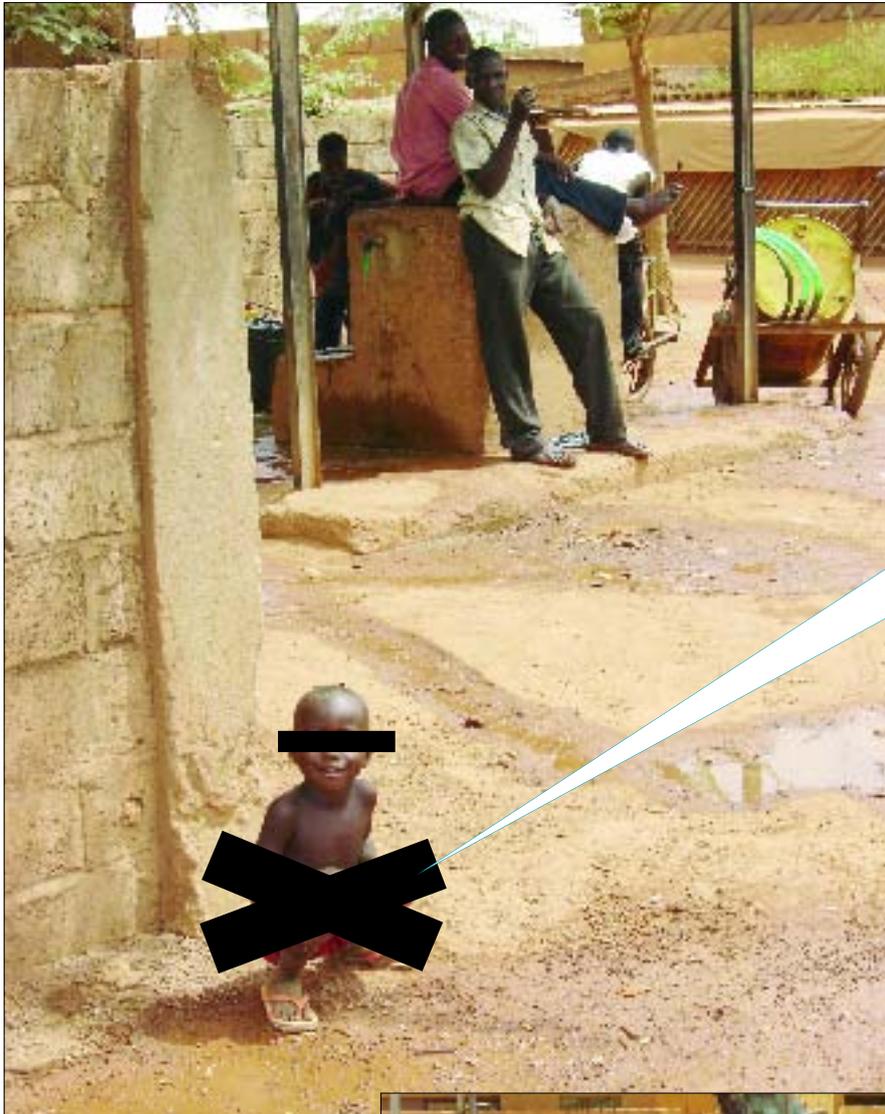


## CONSÉQUENCES



**Flaque d'eau,  
Boue,  
Nid de moustique,  
Eau souillée.**

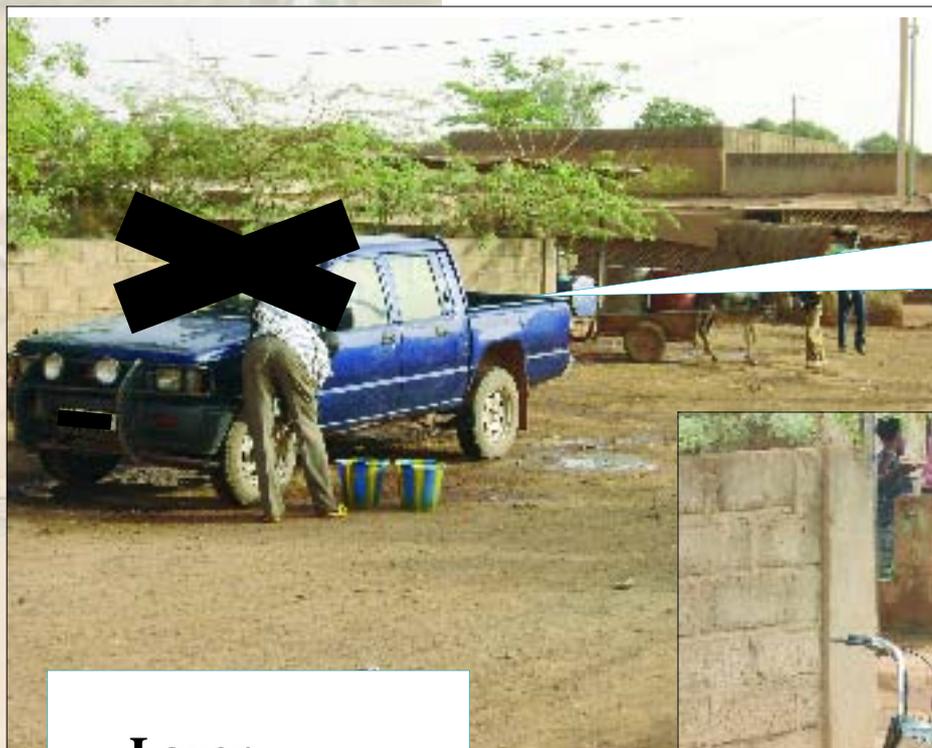
## PRATIQUES INTERDITES



Faire “Caca”  
à proximité de  
la borne-fon-  
taine.



Faire “Pipi” à  
proximité de la  
borne-fontaine.



**Laver  
la voiture**



**Laver  
la moto**



**Faire  
la vaisselle**



**Faire  
la lessive**

## PROPRETE DES TUYAUX DE DISTRIBUTION D'EAU



**Il est formellement interdit de laisser traîner au sol les tuyaux de distribution d'eau car vous livrerez de l'eau souillée à vos clients.**

*Les tuyaux de distribution d'eau doivent être lavés chaque matin à l'ouverture et suspendus après avoir servi le client.*



## DRAINAGE DES EAUX VERS LE PUISARD DE LA BORNE FONTAINE



**Ce conduit bouché ne permet pas la collecte des eaux vers le puisard.**



**Un regard mal entretenu ne permet pas la collecte des eaux vers le puisard.**



**Nettoyez chaque matin le caniveau et le regard drainant les eaux vers le puisard de la borne fontaine.**



## AMENAGEMENT DE L'AIRE DE DESSERTE D'EAU DE LA BORNE FONTAINE



**La plateforme de desserte d'eau en mauvaise état entraîne la stagnation de l'eau et la boue autour de la borne fontaine.**

**La plateforme de desserte d'eau doit être entretenue et aménagée au besoin.**



## REPLISSAGE EXCESSIF DES RECIPEINTS



**Conséquences  
du remplissage excessif  
des récipients:**

- flaque d'eau,
- boue,
- facture d'eau élevée!



## REPLISSAGE EXCESSIF DES RECIPIENTS



**Réceptient non couvert, source de contamination de l'eau!**

**Réceptient couvert, moyen de transport conseillé.**



## ECHANGES AVEC LA CLIENTELE



**N'hésiter pas à échanger avec vos clients, autour de l'entretien de votre borne fontaine notamment sur: les pratiques interdites, les moyens de transport de l'eau et le remplissage excessif des récipients.**

## SANCTIONS PREVUES

N°	Motifs	1 <sup>ère</sup> sanction	2 <sup>ème</sup> sanction
1	Facture non payée dans un délai de 3 jours.	Pénalités de retard.	Compteur déposé; Retrait de gérance de la BF si récidiviste ou retard excédant 2 semaines.
2	Non respect des tarifs d'eau fixés.	Avertissement: respecter les obligations de gérance contenu dans le contrat.	Retrait de gérance de la BF.
3	Non respect des heures d'ouverture et de fermeture.	Avertissement: respecter les obligations de gérance contenu dans le contrat.	Retrait de gérance de la BF.
4	Non respect des règles d'hygiène, de salubrité et d'assainissement aux abords des BF.	Avertissement: respecter les obligations de gérance contenu dans le contrat	Retrait de gérance de la BF.

## ENGAGEMENTS DES GERANTS DE BF



«Nous, Gérants et Fontainiers, reconnaissons que:  
beaucoup d'efforts ont été faits pour l'accès à l'eau potable d'un plus grand nombre de population par la construction de bornes fontaines.  
Aussi, engageons-nous pour une durabilité de ces ouvrages par une gestion responsable, y compris la qualité de l'eau que nous fournissons à nos usagers».

## EAU POTABLE DE QUALITE



*L'ONEA se tient à la disposition de la population pour assurer la fourniture d'eau de meilleure qualité.*

## NUMERO VERT DE L'ONEA



*Pour vos problèmes de dépannage,  
appeler 24h/24 au 80 00 11 11,  
c'est gratuit.*



Office national de l'eau  
et de l'assainissement

En cas de fuite d'eau,  
faites le

80 00 11 11



